

## GUMONT & CHARLES-MARIE D'ORIMONT



### GUMONT

Agumont (Acutus mons), devenu Gumont ou Gumond était donc, un autre prieuré ou plutôt encore une autre prévôté de la paroisse, dépendante non de Saint-Martial de Limoges, mais de Saint-Pierre d'Uzerche. Dans la deuxième moitié du XI<sup>ème</sup> siècle, deux vicomtes cousins, Archambaud II de Comborn et Boson I de Turenne y avaient donné à ce monastère le mas où habitait une femme du nom de Gaima, en déliant leur vassaux de leurs empêchements de vasselage s'ils voulaient y donner aussi. Ce qu'ils firent mais plus tard... Le village de Gumont est le point culminant de la commune avec un reste insignifiant de mur d'église et un chapiteau roman qui dit l'âge (fin du XII<sup>ème</sup> siècle) de cette construction disparue.

*(Dictionnaire Historique et Archéologique des Paroisses du Diocèse de Tulle par l'Abbé J.B. Poulbrière).*

A quelques kilomètres de Brive, ce « luisant portail du Midi », sur la limite des communes de Mansac et de Saint-Pantaléon, se trouve le petit village de Gumont (Argumont), formé de trois groupes d'habitations : le premier, sur le bord de la route, à mi-côté d'une colline couverte de châtaigniers, où s'accuse le vert tendre des « pelous » sur le vert plus foncé du feuillage ; le second, un peu au-dessus, dont le nom de « Preboustal » rappelle l'origine religieuse (prévôté) ; le dernier, enfin, situé sur une éminence plus au nord, et comprenant la maison natale de Feletz.

De la grande cour carrée qui précède le principal corps de ce logis, l'œil plonge d'abord dans une « combe » profonde ombragée d'arbres touffus, puis se dirige ravi vers des longues ondulations des colli-

nes verdoyantes et fertiles se brisant là-bas, bien loin, au sombre rempart qui sépare la Corrèze des départements du Lot et de la Dordogne, merveilleux panorama où se découpent dans l'azur du ciel les contours violets de Roche-de-Vic et du Puy-de-Pauliac.

Tout autour, c'est un horizon à souhait pour le plaisir du touriste ; une mer houleuse de feuillages mouvants où, çà et là, la terre, mordue par le soc, donne sa note plus sévère. Rougeâtres, grasses, épaisses et lourdes à remuer apparaissent les mottes soulevées, mais des plus généreuses à rendre au centuple la semence qu'on leur confie.

C'est dans ce pays souriant, véritable berceau de verdure, que s'écoulèrent insouciantes les premières années de Charles Feletz. Issu d'une famille honorable et considérée, établie depuis plusieurs années en Limousin et en Périgord.

*(Raymond Laborde « L'abbé de Feletz » l'homme—le Critique 1767-1850. Biliothèque de l'Ecole des Chartres document N° 0000005778614)*

### CHARLES-MARIE D'ORIMONT DE FELETZ



*Une médaille de bronze représentait son effigie sur le mur de la mairie. Elle fut retirée au cours de la deuxième guerre mondiale par les Allemands*

C'est en ce village aux maisons très éparses que naquit, le 3 janvier 1767, Charles-Marie d'Orimont de Feletz, membre de l'Académie française. Gumond, était sur le duché de Noailles, qui faisait d'abord partie de la vicomté de Turenne et voisin de Mansac où se trouvaient les châteaux du Seuil et de Renaudet (M. de Rauchiati). Elève des Doctrinaires de Brive et de Périgueux, puis du collège de Sainte-Barbe à Paris, où il ne tarda pas à professer, il refusa, comme ses collègues, le serment à la cons-

titution civile du Clergé et eut même le courage de se faire ordonner prêtre en secret au cours de la Révolution. On le jeta sur les pontons de Rochefort, d'où Thermidor le retira et il reprit « sa vie d'étude », mais sans exercer le sacerdoce ni en prendre l'habit de tout le reste de sa longue carrière. Il entra comme critique dans « le Journal des Débats » et dut toute sa réputation à ses articles. C'était un homme du meilleur monde, profondément honnête, loyal, judicieux, d'excellents principes, d'aimable caractère et de parfaite conversation. Villemain a dit de lui : « Il paraissait gentilhomme à côté des ducs de Richelieu et de Montmorency, et causeur très habile en face de M. de Bonald ou de M. de Chateaubriand » .« Pourquoi ne vous présen-

## DE FELETZ



Mur de la mairie

tez-vous pas à l'Académie ? lui demanda celui-ci en 1824. — Pour qu'on ne me fasse pas la question contraire », répondit notre spirituel compatriote. S'étant attiré la bienveillance de Louis XVIII, Feletz est nommé inspecteur de l'Académie de Paris en 1820. Il est élu membre de l'Académie française

en 1827.

Malgré 40 années passées à Paris, il n'en restait pas moins Limousin. Durant les 12 dernières années de sa vie, devenu presque aveugle, il prolongeait le plus possible ses séjours à Gumont. Là, il se distrait en fréquentant les salons de Mme et Mr De Lavarde et de Bouchiat. Destitué de la Bibliothèque La Mazarine par Sadi Carnot en 1849, il meurt aveugle un an plus tard à l'âge de 83 ans, le 25 février 1850, imposant alors à Sainte Beuve cette appréciation flatteuse : « M. de Feletz représentait en perfection le galant homme littéraire. Resté le dernier survivant de la génération d'écrivains à laquelle il appartenait, il lui faisait honneur à nos yeux : il la personnifiait par les meilleurs côtés. C'est en la jugeant par lui qu'on pouvait s'en former l'idée la plus favorable ». Nous n'avons de lui qu'un recueil incomplet d'articles (Mélanges etc...) publié en deux fois et en sept volumes (1828 et 1840).

Dictionnaire Historique et Archéologique des Paroisses du Diocèse de Tulle par l'Abbé J.B. Poulbrère.

(1) Voici l'extrait de naissance de l'abbé de Feletz :

« Aujourd'hui troisième janvier de la présente année (1767) est né et a été baptisé messire Charles Marie Féles Dorimond fils naturel et légitime à messire Etienne Féles Dorimond et à dame Catherine de Fars ; ont été parrain messire Charles Féles Dorimond ancien officier au régiment du roy grand père au baptisé et maraine demoiselle Thérèse Conchard de Vermeil au nom et place de dame Marie Jouteau de Montféraut dame de Fars grand mère au baptisé. Le parrain et la maraine ont signé avec moy requis.

FÉLETS : parrain.

FÉLETS DE RUPIN.

CONCHARD DE VERMEIL.

MAILHER vic(aire) ».

(Archives du Greffe, à Brive).

ne Cousin par le mariage de Monsieur de La porte  
Je n'ai pu le voir, en fin de compte, car il est  
si occupé pour le bien de son pays, qu'il n'a  
pas le temps de venir à Brive.  
Je suis sûr de lui, et de son plaisir à Brive.  
De La porte de qui a été chargé de la part de  
vous, cher moi, de prier de lui dire à aller de  
lui. Certain de vous, que je pourrais en dire  
le long, mais je n'ai pas le temps de le faire.  
Je n'ai pu le voir, en fin de compte, car il est  
si occupé pour le bien de son pays, qu'il n'a  
pas le temps de venir à Brive.  
Je suis sûr de lui, et de son plaisir à Brive.  
De La porte de qui a été chargé de la part de  
vous, cher moi, de prier de lui dire à aller de  
lui. Certain de vous, que je pourrais en dire  
le long, mais je n'ai pas le temps de le faire.

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE L'ABBÉ DE FELETZ

Fac-similé de l'écriture de l'Abbé de Feletz.

(Raymond Laborde « L'abbé de Feletz » l'homme — le Critique 1767-1850. Bibliothèque de l'École des Chartres document N° 000005778614)

A Monsieur Lavarde, maire de la commune de Saint-Pantaléon, Brive (Corrèze).

« Je croyais, Monsieur et cher cousin, que mon frère étant allé à Gumont vous auriez convenu avec lui de tout ce qu'il y avait à faire pour la bénédiction de la nouvelle cloche de Saint-Pantaléon et pour le rôle qu'il avait à remplir afin de me remplacer dans les honneurs que vous voulez bien m'accorder dans cette occasion. Mais enfin, mon cher cousin, puisque vous n'avez pris aucun arrangement avec lui et que les choses ont été différées jusqu'à ce moment, je n'aurai point de représentant et je me représenterai moi-même. Je compte, en effet, aller incessamment revoir le clocher de ma paroisse et par conséquent être à portée d'y voir placer une cloche. Je serai à Gumont, je l'espère du moins, vers le milieu du mois prochain, et alors nous bénirons, placerons et ferons sonner les cloches tant que vous voudrez. Soyez persuadé que parmi les personnes que je serai enchanté de revoir, vous êtes au premier rang, ainsi que votre famille et notre ancien camarade, le pasteur actuel. Dites-lui bien des choses de ma part. Je vous prie de compter toujours, Monsieur et cher cousin, sur mon sincère et invincible attachement.

» FELETZ.

» Paris, 26 juillet ».

(Appartient à M. Rupin).

« Lettres Familiales N° III » (il en existe 6).

(Raymond Laborde « L'abbé de Feletz » l'homme — le Critique 1767-1850. Bibliothèque de l'École des Chartres document N° 000005778614)